

## II

*Le secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique  
à l'ambassadeur du Canada*

*(Traduction)*

Washington, le 6 juin 1978

Monsieur l'ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note n° 255 datée de ce jour par laquelle vous proposez d'ajouter un addendum technique à l'annexe III de l'Accord sur les principes applicables à un Pipe-line pour le transport du gaz naturel du Nord et de corriger l'alinéa b) du paragraphe 6 de l'Accord.

Le Gouvernement des États-Unis accepte les propositions de votre note et convient que votre note et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord ayant pour effet d'ajouter un addendum technique à l'annexe III de l'Accord et de corriger l'alinéa b) du paragraphe 6 dudit Accord.

Veillez accepter, Monsieur l'ambassadeur, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

Pour le secrétaire d'État  
JULIUS L. KATZ

Son Excellence  
Monsieur Peter M. Towe,  
Ambassadeur du Canada